

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Corentin BOUCHER, Romain BOUVET (pouvoir à Anne-Emmanuelle LECLERE), Eric JACQUEMOUD.

Secrétaire de séance : Alain MARGUERETTAZ

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 15 - Votants : 16

Date de la convocation : le 10 octobre 2024

Date de publication : 24 octobre 2024 au 24 décembre 2024

OCTROI D'UN MANDAT SPECIAL POUR LE CONGRES DES MAIRES

Le 106^{ème} congrès national des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France se tient à Paris - Porte de Versailles du 18 au 21 novembre 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- ➔ D'APPROUVER l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Lionel ARPIN ainsi qu'à un chef de service pour la représentation de la Commune au 106^{ème} congrès national des Maires et Présidents de communautés de France,
- ➔ DE PRENDRE EN CHARGE les frais de transports et d'hébergement sur proposition d'un état de frais et des justificatifs, conformément à l'article 2123-18 du CGCT,
- ➔ D'AUTORISER le Maire à signer toute pièce issue des présentes.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

Le secrétaire de séance,
Alain MARGUERETTAZ

